

Les « extrêmes » la Fondation de Verdeil : le Service Educatif Itinérant et les Centres de Formation Transition Ecole Métier, Suisse

[Enfance : Education spécialisée] [Europe : Suisse] [Fiche d'expérience]

Par Cédric Blanc le 22/05/2014

Le Service Educatif Itinérant est un service qui engage des pédagogues d'éducation précoce spécialisée d'enfants de 0 à 4 ans dans leur milieu familial. Les centres de formation TEM sont des centres qui accueillent des adolescents qui ont terminé leur scolarité obligatoire, et à qui on propose des formations en alternance. "D'un bout à l'autre", comment la Fondation accompagne les mineurs ?



La Fondation de Verdeil : 4 grands domaines de prestations

La Fondation de Verdeil se situe dans le Canton de Vaud en Suisse Romande dans 5 villes différentes.

La Fondation accueille uniquement des mineurs entre 0 et 18 ans, et la moyenne d'âge se situe dans l'âge de scolarité. Elle suit entre 900 et 1000 élèves en fonction des années. Ce sont des enfants et adolescents qui présentent des troubles de l'apprentissage consécutifs soit à des retards de développement, des pathologies du type déficience intellectuelle légère à modérée. Ce sont des jeunes qui peuvent avoir des troubles du comportement, de l'attitude, des enfants qui relèvent du trouble du Syndrome Autistique, et il y a aussi des enfants polyhandicapés. C'est une palette assez large mais la majorité de ces jeunes peut suivre un programme scolaire adapté.

Il y a 4 grands domaines : la pré-scolarité avec un Service Educatif Itinérant, des écoles d'enseignement spécialisé, des centres de formation Transition Ecole Métier, une unité d'accueil temporaire qui accueille des jeunes de 0 à 18 ans et qui est une structure de relève parentale sur la journée, la soirée et le week-end.

Le Service Educatif Itinérant est un service qui engage des pédagogues d'éducation précoce spécialisée d'enfants de 0 à 4 ans dans leur milieu familial.

Les centres de formation TEM sont des centres qui accueillent des adolescents qui ont terminé leur scolarité obligatoire, et à qui on propose des formations en alternance.

Le Service Educatif Itinérant (SEI) et les centres de formation Transition Ecole Métier (TEM), d'un bout à l'autre

Le but du travail des pédagogues du SEI est avant tout d'accompagner les parents dans le développement de leur enfant, de stimuler ces enfants et de préparer leur entrée en scolarisation.

La problématique est de répondre aux besoins de ces enfants de manière précoce, de pouvoir faire, avant l'entrée en scolarité, un travail d'accompagnement et de formation auprès de ces enfants pour leur donner le plus de chances possibles d'atteindre un certain niveau de connaissances et de compétences.

Les parents redoutent l'entrée en scolarité, car cela implique une adaptation sociale pour leur enfant, et quand cet enfant présente des retards ou trop de difficultés d'entrer en relation ou à communiquer, c'est une source d'anxiété pour les parents. Un service comme le SEI permet d'anticiper ces difficultés, d'échanger avec les parents, pour que l'entrée en scolarité puisse se réaliser en bonne harmonie, et que les professionnels proposent les bons choix aux parents. Les enfants suivis entrent en école ordinaire, c'est le but recherché, mais si l'enfant présente trop de difficultés il est orienté vers les services spécialisés.

Pour les adolescents de la TEM ce sont des centres de formation qui accueillent des jeunes qui ne peuvent pas entamer de formation professionnelle ordinaire, qui souvent ont besoin de plus de temps, d'un programme adapté. Ils sont souvent démotivés, en décrochage scolaire et il s'agit de les remotiver, de leur redonner confiance en eux. C'est un travail sur 2 ans qui leur permet par la suite d'accéder à une formation adaptée et subventionnée par la Confédération et par l'Assurance Invalidité Suisse, sur des centres de formation professionnelle qui accueillent des jeunes en difficulté et qui sont formés à des formations élémentaires ou qui débouchent sur une attestation fédérale professionnelle. Cette formation basique leur permet d'accéder au monde du travail.

Pour la TEM, les attentes des familles sont claires. Beaucoup de jeunes restent à quai, de par la formation scolaire qu'ils ont pu recevoir auparavant sans aucune place d'apprentissage libre. Il faut leur permettre de poursuivre une formation élémentaire à leur niveau et leur proposer une préparation à l'entrée dans le monde du travail quel qu'il soit car ils ont une vraie ambition.

Les objectifs principaux pour ces deux prestations, l'une avant la scolarité, l'autre à son issue, sont de pouvoir vraiment répondre aux besoins formulés et à leur évolution en lien avec la société. Lors de la mise en place de ces services, le seul frein qui aurait pu exister est la non reconnaissance des prestations par l'Etat qui les subventionne depuis leur création. Ces prestations n'ont cessé d'augmenter depuis ce qui montre vraiment un besoin.

Au service des enfants et adolescents

Le SEI a été créé en 1960, et s'est considérablement développé petit à petit à l'image de toutes les prestations menées, et accueille aujourd'hui 200 enfants. Elle est reconnue officiellement par l'Etat et en reçoit des subventions.

Le SEI c'est un suivi au sein de la famille. Les pédagogues d'éducation précoce spécialisée (EPS) se déplacent, prennent les enfants en charge à raison d'1h30 par semaine, en présence d'un représentant de la famille dans le milieu familial.

Ensuite la pédagogue EPS participe au sein d'un réseau qui permet d'orienter l'enfant vers la scolarité. En général, le regard de la pédagogue EPS qui suit l'enfant est extrêmement intéressant à connaître, elle ne se place pas dans une notion de soin mais dans une notion éducative et de formation pédagogique. C'est un regard très utile vis-à-vis des tout-petits.

Les jeunes de la TEM sont scolarisés en prolongation de scolarité au même titre que les élèves de la Fondation dans la scolarité obligatoire, ils ont un horaire de semaine, et

bénéficient d'une alternance entre des cours plus scolaires et une formation à la pratique et des stages.

Il y a également deux structures d'hébergement au sein de la TEM car dans le projet du jeune, parfois, se justifie, en accord avec les parents, un hébergement de semaine en groupe. Cela permet au jeune, en dehors de la cellule familiale, d'acquérir une autonomie, de prendre des responsabilités pour des trajets, pour la vie collective, pour son hygiène. Cela s'inscrit dans le projet pédagogique et le projet de sortie.

La formation alternée propose des temps de formation scolaire avec les apprentissages de bases (français, maths, connaissance de l'environnement) et des apprentissages centrés sur les pratiques où les jeunes sont initiés à des gestes pratiques dans les ateliers à l'interne et à l'externe (entreprises, collectivités publiques). Ils font des stages réguliers de courte durée en entreprise et sont pris en charge par la Fondation, ce qui leur permet vraiment d'alterner entre le milieu scolaire, le milieu de formation et le milieu du travail et de les préparer à cette transition école-métier. Les programmes leur permettent durant deux années de définir la voie professionnelle et le domaine d'activité auquel ils aspirent.

Moyens

Aujourd'hui le SEI compte 1 responsable et 27 pédagogues d'éducation précoce spécialisée, dans 4 antennes régionales. Le financement est entièrement subventionné par l'Etat de Vaud. Les professionnels ont suivi une formation qui s'adapte aux évolutions, notamment grâce à un master en éducation précoce spécialisée qui n'existait pas avant, ces formations ciblées sont nouvelles et très qualifiantes.

La TEM recense 4 centres de formation, avec un responsable et un personnel qui oscille entre 5 et 15 encadrants pour 40 à 80 jeunes par établissement. Cette prestation est subventionnée par l'Etat de Vaud et les élèves bénéficient de l'assurance invalidité pour des moyens auxiliaires et qui leur permet d'accéder à des subventions.

Des prestations satisfaisantes mais sans cesse en évolution

Il y a une recrudescence de demandes, on peut donc dire que les objectifs de départ sont atteints, ce qui est assez positif, mais on ne peut pas se satisfaire de cela, les demandes évoluent tout comme les objectifs et il faut sans cesse s'y adapter.

Le concept de TEM doit aussi évoluer ; sa particularité réside dans le fait qu'il n'est pas déconnecté du monde du travail, grâce à des ateliers dans le milieu de l'entreprise. Il faut développer ce concept et le rendre visible sur la place publique, il faut que les jeunes soient visibles dans ce qu'ils savent faire. Grâce à des partenariats notamment dans des ateliers parcs et jardins avec des communes, les jeunes bénéficient d'une certaine visibilité. Il est important d'avoir une formation en milieu ouvert.

La TEM doit rester une période de transition qu'on ne peut pas figer, les jeunes doivent en permanence être en contact avec l'extérieur pour faciliter un départ serein dans un milieu qui n'est pas étranger.

L'évolution tient surtout en termes de volume et en évolution de la population : les services et les centres ont dû s'adapter, et on recense aujourd'hui plus de cas de troubles du comportement, de troubles de la communication qui permettent également de mesurer des effets de la société d'aujourd'hui.

La difficulté est de répondre à la demande, d'être suffisamment souple pour évoluer dans le bon sens, ces prestations sont possibles aujourd'hui car elles sont reconnues par l'Etat.

Par ailleurs, pour proposer des prestations efficaces, le volume de jeunes doit être dimensionné en fonction du cadre de formation, et des encadrants.

Les concepts de SEI et TEM sont très largement reproductibles car dans tous les pays où l'Etat finance la formation de ce type de population dans cette tranche d'âge en lien avec les entreprises et les familles. Les compétences professionnelles sont reproductibles également dans la mesure où les professionnels de ce secteur de pédagogie spécialisée (enseignants et maîtres socio-professionnels) s'adaptent sans cesse aux conditions et évolutions des situations qu'ils rencontrent et consécutives de l'évolution de notre société.

La clé de la reproductibilité de ce type de prestations dépend donc également du personnel qualifié. Être au service des enfants, c'est un métier.

Un conseil ? Rester à l'écoute du bénéficiaire et construire à une échelle locale. Il faut pouvoir garantir une prestation de proximité, commencer modestement (ville ou quartier) avec des partenaires locaux, constituer une vraie communauté scolaire qui lie les partenaires politiques et associatifs plutôt que mettre en place un service qui concerne trop de territoires ou de personnes. Cette construction empirique des prestations est porteuse de sens et reste un des principes de la Fondation de Verdeil.

TÉLÉCHARGEZ LA PIÈCE JOINTE «FLYER_SEI_VERDEIL_JUILLET_2012.PDF»

TÉLÉCHARGEZ LA PIÈCE JOINTE «FLYER.CFTEM.CHABLAIS.PDF»

TÉLÉCHARGEZ LA PIÈCE JOINTE «FLYER-CF.TEM.BROYE.PDF»

Langue d'origine : Français

Pour aller plus loin

FONDATION DE VERDEIL

Direction de la Fondation
de Verdeil Av. du Grey
38 A Case postale 64
1000 Lausanne 22
Suisse

021 / 321.50.21



secretariat@verdeil.ch

Cédric Blanc

Cedric.Blanc@verdeil.ch

Handiplanet - 17, rue de l'égalité - 92290 Chatenay Malabry - FRANCE : +33 1 46 29 59 00 - contact@handiplanet-echanges.info
Handiplanet : un programme de la Fondation des amis de l'Atelier.